

CONSEIL D'ECOLE DU 14 NOVEMBRE 2023

TOUR DE TABLE

Présents :

- Mmes TARDY, GOSSARD, MACHEFERT, CHARRON-ANDRE, GOUTY, représentantes des parents d'élèves
- M. BELIN, représentant des parents d'élèves
- Mmes CABALCE, SZABAT, BOURNEUF et LAMBROT, enseignantes
- Mme JAMET, enseignante spécialisée du RASED
- M. NOSENZO et TACNET, enseignants
- M. HOUZET-CARDIN, directeur
- Mme TISSERAUD, directrice de l'accueil périscolaire Aventuriers Pasteur
- Mme GRELET, adjointe à la mairie de Chaniers
- M. CANUS, conseiller municipal de Chaniers

Excusés :

- Mme CHARPENTIER, IEN
- Mmes PERONNEAU et RIVET, représentantes des parents d'élèves
- M. DELAVOIS, représentant des parents d'élèves
- Mme AUBERT, DDEN

1. Résultat des élections de parents d'élèves du 13 octobre 2023

- 215 électeurs inscrits, 106 votants, 98 suffrages exprimés, 5 sièges pourvus (5 titulaires et 5 suppléants) = **49% de participation**

⇒ **Parents élus** : Mmes TARDY, GOSSARD, MACHEFERT, CHARRON-ANDRE, GOUTY, PERONNEAU et RIVET, M. BELIN, DELAVOIS et GENTET

Les parents d'élèves élus signent le procès-verbal des élections.

2. Rôle du Conseil d'école : cf. document « Principales dispositions du Conseil d'école »

Le directeur rappelle le rôle du Conseil d'école.

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur
- adopte le projet d'école
- est consulté pour l'utilisation des locaux scolaires
- est informé des conditions d'organisation du dialogue avec les parents
- peut donner son avis sur les moyens alloués à l'école, les actions pédagogiques, les activités périscolaires, l'accueil des enfants handicapés, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants

Les questions diverses sont à poser 15 jours avant le Conseil d'école.

3. Organisation pédagogique

- Mme SZABAT : 7 CE2 et 12 CM1 (remplacée en septembre/octobre par Mme LAMBROT)
- Mme CABALCE : 24 CE2
- M. HOUZET-CARDIN (complété par Mme BOURNEUF le jeudi) : 24 CM1
- M. TACNET: 6 CM1 et 18 CM2
- M. NOSENZO : 24 CM2

⇒ Chaniers Pasteur : 115 élèves au 09/11/23

Dispositif d'accompagnement des élèves

- AESH Amélie GERSTMAYER pour 3 élèves de CE2/CM1 (reconnaissance MDPH)
- AESH Sandrine MERLIERE pour 2 élèves de CM2 (reconnaissance MDPH)

Présentation du RASED par Mme JAMET

Tout élève peut rencontrer, un jour ou l'autre, des difficultés à l'école.

L'enseignant met alors en œuvre différentes actions, dans sa classe, pour répondre à ces difficultés.

Il existe aussi à l'école un dispositif de l'Éducation Nationale qui essaiera de vous aider : le RASED.

Il est composé de quatre intervenantes :

- une psychologue, Mme Typhaine VALLEE, qui peut rencontrer les enfants (avec l'accord de leurs parents ou représentant légal) ainsi que les familles (bilan psychologique, évaluer les compétences des élèves...)
- 2 enseignantes spécialisées, Mmes Christine GENIEZ et Catherine JAMET (aide pédagogique) : elles interviennent en lecture, sur les difficultés avérées, c'est une aide purement scolaire prioritairement en cycle 2.
- 1 enseignante, Mme Stéphanie SOURY (aide relationnelle) : elle intervient pour redonner aux enfants le goût d'apprendre, les rendre « élèves » (concentration, attention...), travailler sur le comportement...

Vous pouvez les contacter par l'intermédiaire de l'enseignant de votre enfant ou au 05 46 95 96 78.

Au 09/11/23, les enseignants de l'école Pasteur ont déjà monté quelques demandes d'aide auprès du RASED.

4. Rencontres parents-enseignants

Pasteur Chaniers

- circulaire « Autorité parentale en milieu scolaire » : <https://eduscol.education.fr/2284/l-autorite-parentale>
- **en cas de demande de radiation, les 2 parents de l'enfant doivent donner leur accord**
- réunions de rentrée par classe en début d'année : bonne participation des parents dans l'ensemble
- cahier de liaison (ou mail) pour contacter les enseignants de chaque classe pour les rencontrer
- équipes éducatives pour les élèves suivis
- Mme Cabalce et M. Houzet-Cardin rencontreront les parents en janvier 2024 pour rendre les LSU et faire un bilan du semestre
- M. Tacnet a rencontré les parents de CM1 pour rendre les résultats des évaluations nationales CM1

5. Projets et sorties pédagogiques

Sorties et projets pédagogiques prévus pour 2023/2024

| | |
|----------------------|---|
| CE2/CM1 Mme Szabat | <ul style="list-style-type: none">réunion de rentrée le 24 novembre 2023piscine pour les CM1 du 9 au 20/10 |
| CE2 Mme Cabalce | <ul style="list-style-type: none">sortie nature à La Chapelle des Pots le 22/09spectacle au Gallia le 21/12 |
| CM1 M. Houzet-Cardin | <ul style="list-style-type: none">sortie nature à La Chapelle des Pots le 22/09cycle « activités aquatiques au Centre Aquarelle de Saintes : 8 séances du 9 au 20/10concours « Petits champions de la lecture » en décembre/janvierprojet « classe chantante » avec Julia Pain, professeure de musique (1h de chant/semaine)concert le mardi 18 juin à Chaniers |
| CM1/CM2 M. Tacnet | <ul style="list-style-type: none">projet école et cinéma : 1er film à venircycle « activités aquatiques au Centre Aquarelle de Saintes : 8 séances du 9 au 20/10sécurité routière le 10/11/23 |
| CM2 M. Nosenzo | <ul style="list-style-type: none">projet école et cinéma : 1er film à venirsécurité routière le 10/11/23 |

⇒ 2 séances de piscine annulées suite à l'attentat commis à Arras : séance test rattrapée le lundi 18/12

Projet d'éducation artistique et culturelle

- projet d'écriture
- objectif : écrire et éditer un recueil de nouvelles avec les 5 classes de l'école
- intervenant : Christian Robin
- enseignants : Mme Cabalce, Mme Szabat, M. Tacnet, M. Nosenzo et M. Houzet-Cardin
- 10 séances d'1h/classe entre novembre 2023 et février 2024
- partenaire : mairie de Chaniers (salon du livre de Chaniers, avril 2024)

Lutte contre le harcèlement à l'école

- concertation en équipe
- 2h par classe pour échanger autour du harcèlement
- Questionnaire anonyme proposé aux élèves par le MEN
- Bilan en équipe + communication aux parents



6. Coopérative scolaire

M. HOUZET-CARDIN fait circuler les factures, le cahier de coopérative et les différents documents afin de vérifier les comptes de la coopérative pour l'année scolaire 2022/2023.

Les comptes de la coopérative ont été vérifiés et contrôlés par la commission de contrôle à partir des relevés postaux datés du 31 août 2023 :

- relevé postal au 31 août 2022 : 3 811,32€
- relevé postal au 31 juillet 2023 : 2 610,03€

Mouvement 2022-2023 = - 1 201,29€

La coopérative a géré une somme de plus de 11 000€ au cours de l'année :

- 6 254,29€ ont été dépensés de septembre 2022 à août 2023
- 5 053€ ont été crédités pour la même période

Crédits

- cotisations parents : 1299€
- vente des photos : 3234€
- subvention APE + Enfants de la bulle : 520€

Débites

- sorties pédagogiques (bus + entrées + repas) : 2 758,22€
- frais de compte : 125,74€
- assurance : 41,41€
- achat photos Souchon : 2 266,90€
- autres (matériel de sport, livres, ateliers, petit matériel ...) : 1 062,02€
- **solde au 31/10/23 : 3 636,22€**
- cotisation des parents en septembre : proposition de 16€/enfant (non obligatoire) = 1299€
- les comptes ont été vérifiés par les enseignants

7. Règlement intérieur de l'école et absentéisme scolaire

- M. HOUZET-CARDIN projette sur le TBI le règlement intérieur
- modifications apportées : cf. annexe pour répondre à certains comportements de la part des élèves, notamment en cas de harcèlement
- circulaire sur « l'absentéisme scolaire » : cf. règlement intérieur

→ le Conseil d'école adopte le nouveau règlement intérieur, il sera communiqué à l'ensemble des parents d'élèves en novembre

8. Surveillance de la cour de récréation (cf. doc Inspection)

- document et organisation travaillés en équipe en début d'année scolaire et renvoyé à l'Inspection
- au moins 2 enseignants en surveillance dans la cour, récréations décalées (2 ou 3 classes en même temps dans la cour)
- **lignes dans la cour pour délimiter les différents espaces de jeux**
- **règles de la cour mises à jour** : droits, interdictions, planning d'utilisation des jeux...

9. Plan de continuité pédagogique (cf. doc Inspection)

- site Internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaniers-pasteur/>
- communication par mail
- recensement et mise à jour des mails des parents en septembre 2023 par le directeur
- test des listes de diffusion par classe par les enseignants en septembre 2023

10. 30 minutes d'APQ (Activité Physique Quotidienne)

En pratique (cf BO n°30 du 28 juillet 2022) :

- Les 30' APQ sont mises en place les jours où les élèves ne bénéficient pas de temps d'enseignement en EPS ;
- Une tenue sportive n'est pas nécessaire ;
- La cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sont variées et adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires (par exemple sous forme de pauses actives), en articulation ou en lien avec les temps d'enseignement. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité grâce à des pratiques ludiques.

A l'école Pasteur, les temps de récréation sont des moments d'activité physique quotidienne : basket, football, course, tennis, bilboquet, corde, jeux de billes, bac à sable, hockey...

11. Activités Pédagogiques Complémentaires

- lundi/mardi/jeudi/vendredi de 16h10 à 16h55 (pendant 24 semaines), concertation entre les enseignants au début de chaque période, 1 à 2 séances/semaine pour les élèves
- **Il est proposé en fonction des besoins des élèves dans le domaine du langage dans toutes ses dimensions et de la lecture.**
- P1 : évaluations en lecture à voix haute CE2/CM
- Objectifs en fluence : lire environ 90 mots/minute au CE2, 110 mots/minute au CM1 et 120 mots/minute en fin de CM2

12. Sécurité et PPMS

Sécurité aux abords de l'école Pasteur

- sens interdit à respecter
- sens de circulation pour le parking à respecter
- place handicapée à respecter
- **les places devant l'école et le centre de loisirs sont laissées au personnel de l'école et du centre de loisirs** afin de « bloquer » ces places pendant la journée et éviter la circulation devant l'école en journée
- **travaux de sécurisation du carrefour du Maine Allain réalisés**

Vigipirate

- **« Urgence Attentat »** : éviter de rester et de se rassembler devant les écoles
- l'école est fermée à clé (plan Vigipirate). Les parents et les partenaires doivent sonner à l'interphone de la porte blanche : **gâche électrique**

PPMS et sécurité incendie

- PPMS mis à jour
- exercice incendie le 28/09/23 : 4 minutes pour regrouper les 5 classes dans l'arrière-cour, 5 minutes pour procéder à l'appel et à la vérification des informations

LA SECURITE DE L'ECOLE

Il nous est demandé de prévoir des plans pour assurer la sécurité des élèves et du personnel. Voici les 3 cas de figures.

| | PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) | | Sécurité incendie |
|---------------------------------------|--|--|--|
| | Risques majeurs | Intrusion | |
| Risques éventuels | <ul style="list-style-type: none"> industriel : silo et cuve de stockage d'azote à 2,5km de l'école transport de matières dangereuses (RN 141) | <ul style="list-style-type: none"> intrusion dans le bâtiment d'une personne malintentionnée | <ul style="list-style-type: none"> le feu se déclenche dans une partie de l'école |
| Mise en sécurité | <ul style="list-style-type: none"> confinement dans chaque salle de classe confinement dans la cantine (si temps méridien) confinement dans la salle omnisports (si temps d'EPS) | <ul style="list-style-type: none"> s'enfuir de l'école avec ses élèves OU s'enfermer dans sa classe avec ses élèves | <ul style="list-style-type: none"> évacuation des élèves dans le calme point de rassemblement : arrière-cour de l'école |
| Scénario | <ul style="list-style-type: none"> Un camion transportant de l'essence s'est renversé sur la route nationale qui passe devant l'école. | <ul style="list-style-type: none"> Une personne malintentionnée s'est introduite dans l'école. En maternelle, les enseignants montent un scénario avec une histoire de loup. | <ul style="list-style-type: none"> Le feu s'est déclenché dans une partie de l'école. |
| Déroulement | <ul style="list-style-type: none"> mise en sécurité des élèves et du personnel : salles de classe et salle omnisports couper les circuits : gaz, ventilation, électricité... installation du poste d'urgence et vérification du matériel (bureau du directeur : masques, téléphones, trousse de secours, lampes, radio, piles...) | <ul style="list-style-type: none"> fermeture des portes, des fenêtres et des rideaux, extinction des lumières = demander aux élèves le silence et le maintenir OU fuite à l'extérieur du bâtiment (repli vers le terrain de football ou la salle omnisports) | <ul style="list-style-type: none"> Avant de quitter les lieux, fermeture des portes et des fenêtres derrière soi afin d'éviter la propagation du feu Les enseignants conduisent leurs élèves dans le calme vers le point de rassemblement (arrière-cour de l'école). Les enseignants effectuent l'appel pour leur classe (registre d'appel). Appeler les pompiers (15) Ouvrir le portail pour faciliter l'accès des pompiers Couper l'arrivée de gaz |
| Alerte | Corne de brume | SMS vibreur entre le personnel de l'école | Signal d'alarme (boîtiers) |
| Nombre d'exercices par année scolaire | 3 | | 2 |
| Date des exercices | P3 + P5 | Prévu en P2 | 28/09/23 + P4 |
| Durée | 25 minutes | 15 minutes | Entre 3 et 5 minutes pour évacuer tout le monde et procéder à l'appel |

Mis à jour le 10/11/2023 / J. HOUZET-CARDIN

Hommage à Samuel Paty et à Dominique Bernard le 16 octobre 2023

- travail en éducation civique dans les classes autour de la liberté d'expression, des valeurs de la République, la laïcité, la non-violence...

13. Aménagements et travaux en cours

- Rencontres régulières entre M.HOUZET-CARDIN, Mme GRELET et M. LUTTI afin de lister les travaux à effectuer
- Aménagements réalisés cet été pour aménager l'école Pasteur : travaux d'entretien du bâtiment...
- Fuites importantes : Devis reçu par la mairie pour faire les réparations.

⇒ Les enseignants de l'école remercient toute l'équipe des services techniques de la mairie de Chaniers pour les travaux réalisés de manière régulière.

14. Convention de mise à disposition des locaux scolaires

M. HOUZET-CARDIN avait indiqué à Mme GRELET qu'il serait souhaitable de mettre en place une convention pour l'utilisation des locaux sur le temps périscolaire (salle du RDC).

Mme TISSERAUD précise que la salle du rez-de-chaussée ne sera plus utilisée par le périscolaire. Les élèves profiteront de la cour de l'école mais seront dans les locaux du centre de loisirs. Une autorisation parentale a été distribuée en ce sens.

15. Budget fonctionnement CDA 2022

M. HOUZET-CARDIN projette au TBI le document qui récapitule l'utilisation du budget alloué par la CDA pour le fonctionnement de l'école.

Fonctionnement

- 5 358€ pour le matériel pédagogique
- 1089€ pour les transports/sorties pédagogiques
- 5 bus gratuits sur la CDA : 5 utilisés
- 110€ d'abonnements : Petit Quotidien, Mon Quotidien

Au niveau du quota de photocopies, l'école en est à 27485 unités sur un objectif de 36308 unités (jusqu'au 31/12/23).

Eric Pannaud, 1er Vice-Président de l'Agglomération de Saintes en charge de l'éducation, invite 2 parents élus à participer à un temps d'échange permettant de vous présenter le fonctionnement de la compétence éducation enfance jeunesse le mardi 5 décembre à 18h00 dans les locaux de la CDA de Saintes.

Mme Tardy et M. Belin se proposent.

Ordre du jour :

- les accueils périscolaires - Centre de loisirs.
- la restauration scolaire
- Rôle et missions dans le cadre des conseils d'écoles
- Questions diverses.

16. Prévisions d'effectifs 2024/2025

| CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|-----|-----|-----|-------|
| 38 | 31 | 42 | 111 |

17. Questions diverses

La secrétaire de séance,

C. CABALCE

Le président du Conseil d'école,



J. HOUZET-CARDIN